

FACE AUX VAGUES DE CHALEUR

**SI VOUS VOUS CONSIDÉREZ COMME
UNE PERSONNE VULNÉRABLE
OU FRAGILE
MERCİ DE VOUS FAIRE RECENSER À LA
MAIRIE dans le cadre du
PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE**

Habitants du village,
nous comptons sur
votre solidarité

Si vous avez dans votre
voisinage une personne
agée, isolée ou en
situation de fragilité,
n'hésitez pas à
l'informer de cette
démarche, ou, si elle ne
peut agir par elle-même,
à la signaler à la mairie
avec son accord.



 **ENSEMBLE, VEILLONS
LES UNS SUR LES AUTRES.**